

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°6

OCTOBRE 2014

GUILLAUME ARNELL, *nouveau sénateur de Saint-Martin*



Guillaume Arnell, 1er vice-président du Conseil territorial, a été élu sénateur de Saint-Martin, dimanche 28 septembre 2014. Actuellement à Paris où il vient d'effectuer son installation au palais du Luxembourg, il nous livre ses premières impressions et revient sur ses objectifs en faveur du développement du territoire.

Vous venez d'être élu sénateur de Saint-Martin, que représente pour vous cette victoire électorale ?

Guillaume Arnell : Je voudrais avant toute chose remercier madame la Présidente Aline Hanson, ainsi que les collègues qui ne se sont pas laissés divertir et qui m'ont témoigné leur confiance. Certes, cette élection fut une épreuve difficile, mais l'essentiel a été préservé : Saint-Martin s'est dotée d'une représentation de qualité, capable de porter ses aspirations légitimes au plus haut sommet de l'Etat.

Aujourd'hui, je mesure le chemin parcouru, les obstacles franchis et les difficultés surmontées depuis le début de mon engagement politique en 1988, soit près de 26 ans. J'ai passé presque la moitié de ma vie à servir mon île.

Ce mandat de sénateur, je l'ai souhaité, non pas comme un dû, mais bien comme un nouveau défi à relever, celui d'offrir à notre territoire le meilleur de ce qu'il était possible d'offrir. Je m'y suis préparé et, ni l'ampleur de la tâche, ni les sacrifices de cet engagement ne m'effrayent. Je ferai tout pour être à la hauteur de la confiance que mes collègues m'ont témoignée.

Quelles seront vos priorités dans le cadre de vos missions futures, en tant que représentant de Saint-Martin à la Haute Assemblée ?

Guillaume Arnell : De nombreux dossiers, tous plus importants les uns que les autres, m'attendent. Et je le sais, seuls les résultats compteront. Parmi les plus urgents, il y a bien entendu, la question du RSA, la réévaluation de la compensation des charges pour les compétences transférées à la Collectivité, le code NATINF, l'amélioration de la loi organique qui est indispensable pour un meilleur fonctionnement de nos institutions, et une meilleure prise en compte des réalités socioéconomiques, géographiques, historiques et culturelles de Saint-Martin.

N'oublions pas également que la mise en place de la Maison de Saint-Martin



L'édito de la Présidente

Nous venons de passer un mois de septembre relativement intense. La rentrée des classes a, tout d'abord, mobilisé les services de la Collectivité avec l'objectif premier de permettre aux 9500 élèves saint-martinois d'effectuer leur rentrée sous les meilleurs auspices.

Les établissements scolaires ont subi d'importantes rénovations durant la période estivale et la rentrée s'est passée dans de bonnes conditions générales. La Collectivité s'est également mobilisée autour de la jeunesse du territoire, au travers de manifestations phares comme les journées du Patrimoine et les Portes Ouvertes des Sports, qui ont rencontré un vrai succès populaire.

Depuis le mois de juillet, la Collectivité et son Etablissement des Eaux et Assainissement (EEASM) ont engagé d'importants travaux sur le réseau d'eau potable. Je suis consciente que la patience des automobilistes qui empruntent les axes où ont lieu ces travaux est fortement sollicitée, mais ils sont plus que nécessaires pour améliorer la qualité générale du réseau et le service à la population. Enfin, je me réjouis que l'issue des élections sénatoriales ait été favorable au 1er vice-président Guillaume Arnell, qui vient d'effectuer son installation au Sénat. Je lui souhaite de réussir sa mission de parlementaire au service de notre territoire.

à Paris, dont la mission première est d'être notre relais auprès du gouvernement et de l'Europe, trouvera en ma personne, un élu capable d'accompagner, de donner du sens, du poids et de la légitimité à l'action des chargées de mission.

A cela s'ajoute bien entendu une veille parlementaire pour que les lois soient en phase avec les réalités du territoire.

Quelles relations souhaitez-vous établir avec l'exécutif saint-martinois, et avec l'Assemblée Nationale ?

Guillaume Arnell : Cela suppose effectivement un travail en étroite concertation avec l'exécutif local, mais également des relations intelligentes entre parlementaires pour que Saint-Martin parle d'une seule et même voix, le plus souvent possible.

Je m'engage à le faire, et je ne doute pas un seul instant de la volonté de mon collègue parlementaire Daniel Gibbs d'en faire de même. La seule chose qui doit prévaloir, c'est l'intérêt collectif.

Nous ne serons jamais d'accord sur tout, mais nous devons être suffisamment intelligents pour voir au-delà du visible.

Que pensez-vous de l'élection à la présidence du Sénat de l'UMP Gérard Larcher ?

Guillaume Arnell : J'ai été bien accueilli par mes pairs au Sénat et j'en suis heureux. Le président, monsieur Larcher, a la confiance de sa majorité, c'est un homme courtois et respectueux, qui connaît bien Saint-Martin et ses problématiques. La Collectivité l'avait d'ailleurs reçu en juillet 2010, alors qu'il était déjà président du Sénat et garant des collectivités territoriales. Lors de son investiture, le 1er octobre dernier, Gérard Larcher a précisé qu'il était le président du Sénat, mais surtout de tous les Sénateurs. J'aurais à un moment ou un autre de mon mandat la possibilité de le vérifier.



Elections Sénatoriales Les résultats du 1^{er} et du second tour

1^{er} tour :

- Guillaume Arnell, suppléante Aline Hanson : 7 voix
- Alain Gros-Désormeaux, suppléante Rollande Questel : 7 voix
- René-Jean Duret, suppléante Rosette Gumbs-Lake : 2 voix
- Dominique Aubert, suppléant Dominique Riboud : 6 voix
- George Gumbs, suppléante Carole Gumbs : 0 voix
- Patricia Chance-Duzant : 1 voix
- Boniface Hodge : 0 voix
- 1 grand électeur a voté blanc

2^e tour :

- Guillaume Arnell, suppléante Aline Hanson : 11 voix
- Alain Gros-Désormeaux, suppléante Rollande Questel : 8 voix
- Dominique Aubert, suppléant Dominique Riboud : 4 voix
- 1 grand électeur a voté blanc

Dans sa déclaration envoyée aux médias le soir des résultats, la Présidente Hanson a félicité Guillaume Arnell pour son entrée au Sénat, tout en regrettant que les ambitions nationales de certains élus de la majorité aient lancé un message brouillé aux Saint-Martinois. La Présidente a, cependant, remercié l'ensemble des grands électeurs pour avoir fait le choix de la sagesse en désignant le plus expérimenté d'entre eux, pour défendre les intérêts de la Collectivité de Saint-Martin au palais du Luxembourg. La Présidente a annoncé que la majorité poursuivait ses objectifs en faveur du territoire, et qu'un travail de fond serait mené pour renforcer l'unité du groupe.

SOMMAIRE

Page 1 :

- Guillaume Arnell élu sénateur

Page 2 :

- L'Edito de la Présidente
- Résultats sénatoriales

Page 3 :

- Le Sommaire
- Guide de l'investisseur

Page 4 :

- Nouveau permis de conduire
- Naissance du Guide des conseils de Quartier

Page 5 :

- Lutte contre la fraude
- PLU et code de l'urbanisme

Page 6 :

- Réfection des ponts de Grand Case
- Forum des RUP à Bruxelles

Page 7 :

- L'actualité de la COM en bref...

Page 8 :

- La Semaine Bleue
- TOP Resa
- Colloque sur le tourisme

Page 9 :

- Déplacement en Chine
- Guillaume Arnell à la Maison de Mayotte

Page 10 :

- Journée du Patrimoine
- Journées Portes Ouvertes des Sports
- Rencontres CNFPT

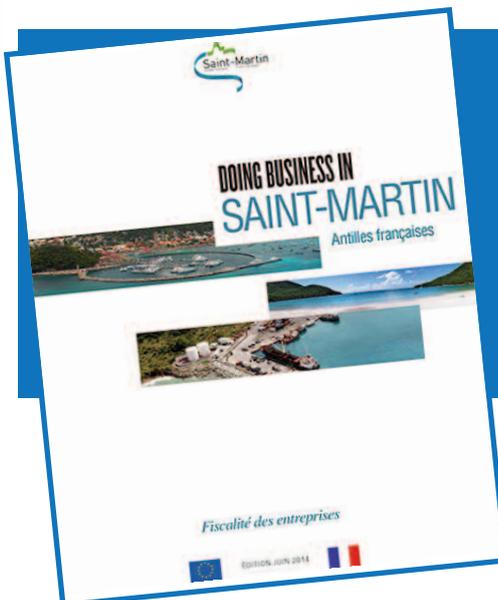
Page 11 :

- Rencontre avec Mr Effantin
- Rencontre avec Mme Coutant
- Hommage aux Harkis.

Page 12 & 13 :

- Affiches Semaine Bleue & Porte Ouverte de la CTOS

LES ACTIONS CONCRÈTES DE LA COM...



Guide de l'investisseur « Doing business in Saint-Martin »

Des premiers retours très encourageants

En juillet dernier, Madame Aline Hanson, Présidente du conseil territorial, a eu l'occasion de présenter à la presse locale et régionale le guide de l'investisseur « Doing business in Saint-Martin » récapitulant les atouts de la Collectivité et mettant en avant sa fiscalité qui, sur de nombreux points, apparaît très attractive pour les entreprises.

Cette présentation, très largement couverte par les médias, a suscité un réel intérêt des acteurs économiques qui ont été nombreux à se manifester auprès du pôle fiscalité pour retirer un exemplaire du guide, ou présenter leur projet d'investissement. Il est d'ailleurs important de relever que ces demandes proviennent d'intervenants tant français qu'étrangers et, comme souhaité par la collectivité, ne concernent pas exclusivement le secteur du tourisme.

Dans le même temps, chaque salon auquel la

Collectivité a participé a donné lieu à une présentation de ce guide par Mme Jeanne Rogers-Vanterpool, conseillère territoriale, présidente de l'Office du tourisme (salon NABHOOD à Miami, et Rencontre des villes touristiques mondiales à Pékin). Le Guide a également été présenté lors de la rencontre des Présidents des RUP à Bruxelles, le 30 septembre dernier.

S'il est à l'évidence illusoire d'attendre des réalisations concrètes à très court terme compte tenu notamment des délais nécessaires pour élaborer des projets sérieux, ces contacts et ces premiers retours sont très encourageants et confortent la Présidente du Conseil territorial dans sa stratégie consistant à mieux faire connaître notre territoire : Saint-Martin doit devenir, dans l'esprit des décideurs, un choix d'implantation possible, quel que soit le secteur d'activité.

Aujourd'hui, cette stratégie se poursuit et va même s'amplifier d'ici la fin de l'année

Les plus grands cabinets d'avocats fiscalistes viennent d'être destinataires du Guide de l'investisseur, lequel devrait en principe donner lieu à la publication d'articles dans les revues spécialisées. De la même façon, Saint-Martin devrait être référencé en tant que juridiction fiscale autonome dans les comparatifs internationaux sur la fiscalité. Par ailleurs, la fédération française des banques, la fédération française des sociétés d'assurances, la CGPME et le MEDEF savent désormais que la Collectivité de Saint-Martin offre aux investisseurs non seulement une grande sécurité juridique et financière, mais aussi un environnement fiscal attractif.

Enfin, un format interactif du guide vient d'être mis en ligne sur le site Internet de la Collectivité. Les internautes bénéficient désormais d'une lecture à l'écran de qualité supérieure, ils peuvent rechercher des éléments précis, réaliser des impressions ciblées du document, et même partager le guide par mail ou sur les réseaux sociaux.

L'objectif d'ici la fin de l'année est de multiplier les opérations de communication autour de ce guide en s'appuyant le cas échéant sur certains titres économiques de la presse nationale et en mettant en œuvre une stratégie de communication à l'international, dans le prolongement des premiers contacts intervenus lors des salons déjà évoqués.

Le permis de conduire Saint-Martinois disponible au mois de Novembre



M. Jean Arnell, Computech ; Anna-Maija Muroke, Plant Manager ;
M. Louis Fleming, Conseil territorial de Saint-Martin.

Fin septembre, monsieur Louis Fleming, Conseiller territorial en charge des Transports, et monsieur Jean Arnell, cogérant de la Société Computech, se sont rendus en Finlande, afin de rencontrer les responsables de la société finlandaise Gemalto, partenaire de Computech pour la production du nouveau permis de conduire saint-martinois.

Il s'agissait, par ce déplacement en Europe, de finaliser les dernières décisions et de valider le cahier des charges du nouveau permis (Plan Assurance Qualité, validation des éléments de sécurité de la carte, validation du protocole d'échange de données et ordre de production).

Ce déplacement a été organisé par la société Computech, à qui la Collectivité a confié la conception et la réalisation du nouveau permis de conduire de Saint-Martin. Pour la production des titres, Computech s'est attaché les services de la société Gemalto, leader mondial de la sécurité électronique.

L'usine de Vantaa en Finlande s'est spécialisée dans la fabrication de permis de conduire, de pièces d'identité, de passeports biométriques et autres documents sécurisés pour le compte de nombreux pays, dont les pays membres de l'Union Européenne. Le nouveau permis de conduire de Saint-Martin sera donc conforme aux exigences de la directive européenne, soit une carte polycarbonate, multicouches avec une puce électronique.

Le mois dernier, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

(CNIL) a transmis aux autorités locales la délibération autorisant la Collectivité de Saint-Martin à mettre en service le nouveau logiciel de gestion du permis de conduire de Saint-Martin, développé par la société Computech.

Les premiers permis de conduire, au format carte de crédit, seront livrés courant novembre 2014. La date précise de mise en circulation sera communiquée en tant et en heure à la population par les services de la Collectivité de Saint-Martin.



Pourquoi un nouveau permis de conduire ?

Par sa 3e directive du 20 décembre 2006, l'Union européenne a imposé aux États-membres une harmonisation des 130 modèles de permis de conduire existants, depuis le 19 janvier 2013. Les 38 millions de permis de conduire actuellement utilisés (les permis roses) seront valides jusqu'au 20 janvier 2033.

Le nouveau permis de conduire au format « carte de crédit » est valide 15 ans (5 ans pour les poids lourds et les transports en commun). Il contient une puce électronique et une bande MRZ qui permettent de mieux lutter contre la fraude. La puce contient les seules et uniques informations visibles sur le titre, à

savoir : l'état-civil du conducteur, la date de délivrance et le numéro du titre, les catégories obtenues, ainsi que les éventuelles restrictions au droit à conduire (port de lunettes, véhicule aménagé...). Elle ne contient pas d'empreintes digitales, ni le capital des points, ni l'historique des PV.

Le permis saint-martinois a la particularité de ne pas comporter de points. Le résident saint-martinois aura le choix de conserver son permis national à points ou de faire une demande (à partir du mois de novembre 2014) de permis saint-martinois auprès du service des Transports de la Collectivité.

Naissance du Guide des Conseils de quartier

Le pôle Fonctionnel de la Collectivité de Saint-Martin vient d'initier un projet de Guide des Conseils de Quartier. Comme le précise Albert Brookson, directeur général adjoint du pôle Fonctionnel, il s'agit de mieux communiquer et d'informer la population des quartiers sur le rôle et les missions de ces organes consultatifs prévus par la Loi organique.

Au total, le pôle Fonctionnel éditera six guides (un par quartier) d'une vingtaine de pages, destinés à une meilleure connaissance des Conseils de quartier. Car si le Conseil de quartier n'a pas de pouvoir décisionnaire, il joue un rôle consultatif essentiel auprès de l'exécutif et représente un relais précieux auprès des citoyens. Il est aussi une force de proposition, de débats et de réflexions, un lieu où la démocratie participative doit s'exprimer.

Le Guide développe les prérogatives institutionnelles des Conseils de quartier, et fait une présentation des personnels chargés de les assister. Les atouts du quartier (bâtiment administratifs, équipements publics et de loisirs) y sont également détaillés, tout comme les informations pratiques inhérentes aux Conseils de quartier.

Ces Guides seront tirés à 150 exemplaires à destination de la population des quartiers. Ils seront également mis en ligne sur les supports numériques (Internet et Facebook) de la Collectivité de Saint-Martin.

Comme le précise la Présidente Hanson, « Les Conseils de quartier ont certes un rôle consultatif, mais ils doivent cependant favoriser une citoyenneté active, dont les missions sont essentielles au bon fonctionnement de notre société saint-marti-

noise. Ils répondent à un réel besoin de proximité que les administrés expriment régulièrement et légitimement, et à une volonté citoyenne de s'investir dans la vie des quartiers. ».

Cette initiative du Pôle Fonctionnel vient précisément renforcer ce lien de proximité avec la population, qui grâce à ce petit guide pourra bénéficier d'informations pratiques sur son conseil de quartier.

Les six guides seront tous publiés début 2015. La Collectivité communiquera sur la sortie de chacun d'entre eux pour en informer la population.





De Gauche à droite, Melle Angélique BERGER, chargée des attestations d'accueil, M. Pascal DRAMPE, commandant, responsable de la PAF Saint Martin, Mme Léonie FLANDERS, Directrice des Affaires Juridiques et du contentieux, M. Avelino FERNANDES, chef de l'unité judiciaire, M. Alex VIGNAL, Directeur adjoint des affaires juridiques et du contentieux.

La Collectivité de Saint-Martin et l'état accentuent leur partenariat contre la fraude à l'entrée du territoire

La Direction des Affaires Juridiques de la Collectivité de Saint Martin (DAJC) exerce une part des missions relatives à la politique publique d'immigration, que ce soit pour les autorisations d'accès au travail des ressortissants étrangers pour occuper des emplois spécialisés ou pour les attestations d'accueil dans le cadre de la délivrance des visas de court séjour.

(DIECCTE) et la Police de l'Air et des Frontières, pour apporter une contribution à la lutte contre la fraude au séjour ou la fraude au travail.

La volonté de coopérer se fait sentir de part et d'autres, car les responsables de services ont ressenti et exprimé le besoin de décloisonner les méthodes et les pratiques de travail, afin d'apporter des réponses aux situations de fraude parfois complexes ; les usagers de mauvaise foi pouvant se prévaloir de fausses situations pour espérer obtenir indument des droits et des garanties.

A titre d'exemple, c'est dans ce cadre que la Police de l'air et des Frontières effectue des contrôles aux entrées et à la sortie du territoire en concertation avec la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux pour les personnes ayant obtenu un visa et étant accueillies et hébergées par des proches pour une durée ne pouvant excéder trois mois.

Autre grande nouveauté, la Collectivité est depuis le 15 septembre 2014 accueillie comme membre du Comité Territorial d'Action contre la Fraude (COTAF) et ses services seront mobilisés pour participer aux séances de travail en Préfecture, et le cas échéant, pour la mise en œuvre concertée des actions programmées sur le terrain.

Ce n'est que par ces modalités de coopération que les pouvoirs publics pourront faire reculer la fraude.

L'exercice de ces compétences amène la DAJC à développer et à maintenir un haut niveau de partenariat avec les services déconcentrés de l'Etat que sont notamment la Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Plan Local d'Urbanisme : Les documents à la disposition du public dans les Conseils de quartier

Dans le cadre de la Concertation sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Martin, la Collectivité met à disposition de la population les documents (Plan de Zonage, synthèse du Règlement du PLU) constitutifs du Projet de PLU, dans les Conseils de quartier et sur le site Internet de la Collectivité.

Ces documents peuvent, d'ores et déjà, être consultés dans les Conseils de Quartiers. Ils sont destinés à permettre à la population de prendre connaissance de l'avancement du projet et des grandes options qui seront proposées à travers le Zonage. Les personnes qui le souhaitent peuvent apporter, sur le registre joint à cet effet, leurs observations, remarques ou demandes, en rapport avec le projet général du PLU. Cependant, le PLU est appelé à

évoluer et une nouvelle concertation sera organisée dans quelques mois. Ces documents ne sont donc pas définitifs, ils témoignent simplement du degré d'élaboration du projet de PLU.

Le registre est donc destiné aux **observations d'ordre général** que la population souhaite formuler. **NOTA** : Seuls seront pris en compte les éléments d'ensemble (zonage, règlement). Les demandes particulières concernant des propriétés privées ne pourront être traitées que sur rendez-vous au Service Urbanisme (05 90 52 27 30), ou par courrier adressé à la Collectivité.

Nous vous rappelons qu'il est également possible de consulter les documents du projet de PLU sur le site Internet de la Collectivité : www.com-saint-martin.fr (onglet Environnement et Urbanisme).

Nouveau Code de l'Urbanisme : le dossier bientôt finalisé

Mi septembre, trois réunions ont eu lieu en Collectivité dans le cadre de l'élaboration du nouveau Code de l'Urbanisme de Saint-Martin, la COM ayant obtenu la compétence de l'urbanisme en 2012. Le Pôle de Développement Durable, présidé par le 1er vice-président Guillaume Arnell, a reçu dans le cadre de ces trois séances de travail animées par Philippe Baffert, consultant en charge de la rédaction du Nouveau Code de l'Urbanisme, les notaires, les architectes et les géomètres de la partie française.

Les professionnels ont donc travaillé avec les services de la Collectivité et le bureau d'études C2R en charge du PLU, sur le contenu de ce nouveau Code de l'Urbanisme.

Comme l'avait précisé le 1er vice-président Guillaume Arnell lors des précédentes sessions de travail en juin dernier, « ce nouveau code va définir les règles générales d'urbanisme de notre territoire : la constructibilité, l'aménagement urbain, les conditions du développement ; il va ainsi influencer sur la manière dont notre île va se développer ».

La Présidente Aline Hanson, qui a participé aux deux dernières séances de travail, a rappelé le souhait de sa majorité de créer un code simplifié, lisible et adapté aux spécificités du territoire, la préparation du nouveau code de l'urbanisme de Saint-Martin se faisant en synergie avec le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les dernières sessions de travail pour l'élaboration du code se tiendront au mois de décembre prochain, à l'issue desquelles une information sera faite au public. Le document définitif entrera en vigueur au premier trimestre 2015, de même que le nouveau PLU.



Deux nouveaux ponts à Grand Case, financés par la Collectivité



La Collectivité a financé la construction de deux ponts cadre à Grand-Case, entre la RN7 et les écoles maternelle et élémentaire de Grand-Case, dont la livraison a eu lieu le 1er septembre 2014.

Ces ponts en béton ont été érigés afin de faciliter l'écoulement des eaux qui viennent de l'étang se trouvant au pied de la future Cité scolaire, pour se jeter dans la mer au niveau du pont principal de Grand-Case. Les anciennes buses n'étant pas assez efficaces pour que l'eau s'évacue normalement, la Collectivité a chargé la société GCEE de construire ces deux ponts cadre, qui apportent désormais une solution durable à ce problème d'écoulement des eaux et évitent les débordements réguliers dans ce secteur.



La Présidente Hanson porte la voix de Saint-Martin, au Forum des RUP à Bruxelles

La Collectivité de Saint-Martin - représentée par Junisa Gumbs, chargée de mission « services extérieurs et administration territoriale », et Rudy Lake, chargée de mission « Affaires européennes » - a eu le plaisir de participer à la 3e édition du Forum des Régions Ultrapériphériques d'Europe (RUP), qui s'est tenue les 30 septembre et 1er octobre 2014, à la Commission Européenne à Bruxelles.

Cette 3e édition avait pour thème : « Neuf régions ultrapériphériques au cœur de l'Europe d'aujourd'hui et de demain ». L'ouverture du Forum a débuté par les allocutions des Présidents des RUP, lesquels ont mis en exergue les grands enjeux de leurs territoires respectifs dans le cadre des politiques européennes.

Dans une allocution filmée, la Présidente a mis l'accent sur les atouts et les richesses de Saint-Martin et sur le besoin de repenser le développement du territoire, de relancer sa croissance, afin de créer des emplois pour la jeunesse et de favoriser la production locale. Pour la Présidente, cette démarche implique une approche différenciée et intelligente de la part de l'Union Européenne vis-à-vis de l'ultra péri-



phérie en général et de notre territoire en particulier.

Trois sessions de travail portant sur des thèmes phares ont ensuite eu lieu avec l'intervention de panélistes, spécialistes des RUP et de l'Union européenne. Rudy Lake, chargée de mission, est intervenue sur l'applicabilité des normes européennes aux frontières de l'Union, dans le cadre atypique de Saint-Martin et Sint-Maarten, et la nécessaire coopération entre les deux parties de l'île. Elle a mis en exergue certains dysfonctionnements de la libre circulation des biens et des personnes entre une RUP (Saint-Martin) et un PTOM (Sint Maarten), deux territoires dont la monnaie, les lois et réglementations diffèrent...

Ce 3ème Forum des RUP a permis à ses acteurs et à la Commission européenne d'échanger sur des sujets primordiaux et de dégager des pistes de travail, parmi lesquelles la lutte contre la hausse du chômage qui touche essentiellement les jeunes et l'adoption de mesures adéquates pour y remédier, ainsi qu'une meilleure adaptation de l'ensemble des instruments européens aux spécificités des RUP, afin de valoriser les atouts nécessaires au développement économique de ces régions.

L'ACTUALITÉ de la COM en bref...

Invasion d'algues sargasses : La Collectivité a nettoyé la baie de Cul de Sac

La Collectivité de Saint-Martin a engagé des travaux de nettoyage sur la baie de Cul de Sac, le mercredi 24 septembre dernier, afin de débarrasser la zone des algues sargasses. Le service Environnement, dirigé par Anne-Marie Bouillé, a donc été chargé de procéder à l'enlèvement de ces algues accumulées dans la baie depuis plusieurs semaines. Elles sont présentes sur certaines plages du nord-est de l'île depuis le mois d'août dernier, transportées depuis la mer des Sargasses près de la Floride, par les courants marins.

Des effets sanitaires de type irritation oculaire, irritation des voies respiratoires, nausée, céphalées pouvant survenir en cas d'exposition, la Collectivité a décidé d'agir et de mettre en œuvre des nettoyages ponctuels. Le problème étant le retour presque simultané des algues après le nettoyage.

Il est conseillé aux personnes sensibles de ne pas s'exposer aux sargasses.

Cette invasion touche également nos voisins de Sint Maarten, de même que la Martinique et la Guadeloupe dans de plus grandes proportions.



Le service Environnement élague les arbres aux abords des routes

Afin de poursuivre le nettoyage et l'entretien des espaces publics, le service Environnement de la Collectivité de Saint-Martin procède, depuis le mercredi 1er octobre 2014, à l'élagage des bas-côtés routiers à l'aide d'un lamier sur les axes principaux du territoire. Le passage du Lamier, qui va se dérouler sur plusieurs semaines, va ainsi permettre d'élaguer les arbres situés aux abords des routes.

Travaux d'assainissement dans le secteur de Marigot

Dans le cadre des travaux réalisés sur le réseau d'assainissement dans le centre-ville de Marigot, la Collectivité de Saint-Martin et l'Etablissement des Eaux et Assainissement (EEASM) ont lancé des travaux dans la zone du marché le 22 septembre dernier. Cette première tranche de travaux a duré deux semaines, elle a concerné la ruelle passant derrière la place du marché de Marigot. La phase de travaux s'est ensuite poursuivie jusqu'à la route de Sandy Ground, où les ouvriers réhabilitent actuellement le réseau d'assainissement.

La Présidente de la Collectivité, Madame Aline Hanson, et Monsieur Louis



Fleming, président de l'EEASM, remercie les usagers de leur patience et de leur compréhension. Ces travaux perturbent la circulation routière, mais ils permettront à terme d'offrir un meilleur service à la population de ce secteur.

Travaux sur le réseau d'eau potable sur la RN7

L'Etablissement des Eaux et Assainissement de Saint-Martin (EEASM) poursuit les travaux engagés sur le réseau d'eau potable entre Cripple Gate et Morne Valois (rond-point d'Agrément).

Une phase de travaux a débuté le mercredi 17 septembre 2014 entre le rond-point d'Agrément et Morne Valois, où une nouvelle canalisation d'eau potable est en cours d'installation. Cet aménagement a nécessité un peu plus de deux semaines de chantier de jour, obligeant les usagers de la RN7 dans le sens Grand-Case / Marigot à emprunter une déviation par le terrain attenant. Comme le calendrier le prévoyait, depuis le 10 octobre 2014, les travaux de jour ont été stoppés, laissant la place à un chantier de nuit, soit de 18 heures à 4 heures du matin. A noter que certaines interventions sont prévues pendant le Week-end.

Un chantier de réhabilitation du réseau d'eau potable va également démarrer entre Cul de Sac et la Baie Orientale à partir du lundi 13 Octobre 2014, dès 7 heures. Dans certaines zones du chantier une circulation alternée sera installée.

La Collectivité demande aux administrés de respecter la signalisation et la limitation de vitesse mises en place pour la sécurité de tout en chacun.



Réorganisation des cimetières publics : prenez rendez-vous auprès de la COM !

Dans le cadre de son programme de réaménagement des cimetières publics, la Collectivité de Saint-Martin a mis en place un procédé visant à identifier les tombes et les caveaux familiaux.

Depuis le lundi 1er septembre, les formalités d'identification des sépultures, inhumées dans les cimetières publics de Marigot, Grand Case, Cul de Sac et Quartier d'Orléans, se font sur rendez-vous. Cependant, une permanence des agents de recensement est assurée dans les cimetières de Marigot et Grand Case, **le mardi et le mercredi de 9h30 à 11h30 pour Marigot, et le mercredi de 9h30 à 11h30 pour Grand Case**. S'agissant des cimetières de Cul de Sac et Quartier d'Orléans, il est demandé de prendre rendez-vous.

Les administrés ayant inhumé un ou plusieurs défunts dans les cimetières publics sont donc invités à se rendre sur place aux heures définies, ou à prendre rendez-vous auprès de la direction des Affaires Juridiques de la Collectivité, en contactant le n°0590 87 61 51. Il est également possible d'effectuer cette démarche par email en demandant un rendez-vous à : dir-juridique@com-saint-martin.fr.

Lors du rendez-vous, les administrés sont priés de se munir d'une pièce d'identité, du certificat de décès, du permis d'inhumer ou de tout document attestant de la date de l'inhumation.

La Collectivité de Saint-Martin vous remercie d'effectuer ces démarches qui visent à réhabiliter les cimetières publics de Saint-Martin.

La Collectivité organise la Semaine Bleue, du 12 au 19 octobre 2014



Madame Olive Baptist,
veuve Benjamin, de Grand Case

Le Pôle Solidarité & Familles de la Collectivité de Saint-Martin organise la Semaine Bleue du 12 au 19 octobre 2014. La Semaine bleue est la semaine nationale des retraités et des personnes âgées ; elle permet, au travers d'événements dédiés, de mettre à l'honneur ces personnes et de leur faire vivre des moments de partage et de convivialité. Ainsi, le Pôle Solidarité & Familles a mis sur pied un programme relativement étoffé visant à offrir aux personnes âgées de notre territoire des moments de détente et de partage. Cérémonie religieuse, petit-déjeuner partagé avec les personnels de l'EHPAD Bethany Home, exposition et travaux manuels, voyage à Anguilla en compagnie les pensionnaires de la maison de retraite de Sint Maarten, les personnes âgées et retraités de Saint-Martin auront une semaine bien remplie et pourront ainsi partager du bon temps.

La semaine sera officiellement ouverte le lundi 13 octobre 2014 par la 2e vice-présidente du Conseil territorial, madame Ramona Connor, chargée du portefeuille du social. Ramona Connor sera accom-

pagnée du directeur de l'EHPAD Bethany Home, ainsi que des partenaires de cette semaine dédiée aux anciens. Cette intervention pour l'ouverture de la Semaine Bleue sera pour la vice-présidente l'occasion de rappeler les enjeux de notre Collectivité en matière de prise en charge des personnes âgées, notamment en termes d'infrastructures adaptées et de moyens alloués.

La Collectivité de Saint-Martin tient à remercier chaleureusement Madame Olive Baptist (veuve Benjamin) de Grand Case, qui a prêté son image pour la campagne de la Semaine Bleue 2014. Agée de 94 ans, madame Olive Baptist (veuve Benjamin) est née le 4 février 1920 à Saint-Martin. Elle est la mère de sept enfants, et la grand-mère de nombreux petits-enfants. Dans sa jeunesse, elle a travaillé dans les salines de Grand Case, puis a été employée de nombreuses années à l'hôtel Mullet Bay. Olive Baptist est appréciée pour ses talents de cuisinière et pour son implication dans l'association "Liaison du club de troisième âge".

Un bilan positif pour le salon TOP RESA

Comme à l'accoutumée, l'Office de Tourisme de Saint-Martin était présent au salon Top Resa, qui réunit chaque année au mois de septembre à Paris les professionnels du tourisme mondial. Et si cette année, l'ambiance du salon a été quelque peu perturbée par la grève des pilotes de la compagnie Air France, la délégation de Saint-Martin n'a pas ménagé sa peine pour faire connaître la destination et développer des contacts avec les acteurs du secteur.

Ainsi, l'Office de tourisme et l'association des hôteliers de Saint-Martin (AHSM) ont reçu, sur le stand de Saint-Martin, la visite du nouveau secrétaire d'état au tourisme Matthias Fekl, de la Ministre de l'Outre-mer George Pau-Langevin et de Daniel Gibbs, député de Saint-Martin et St Barthélemy. Comme chaque année, des contacts précieux ont été initiés, et des conventions de partenariat signées.



Un colloque sur le tourisme en outre-mer



Une délégation saint-martinoise, composée de Philippe Thévenet de l'AHSM, de René Arnell représentant au CESE, Jean Arnell, président de la CCISM, Philippe Morel, directeur de Dauphin Télécom, Kate Richardson (Office de tourisme) et Junissa Gumbs de la Maison de Saint-Martin à Paris, a ensuite pris part au colloque organisé par la FEDOM et l'Assemblée Nationale sur le tourisme en outre-mer. A l'origine de cette initiative, le député Daniel Gibbs et Jean-Pierre Philibert, Président de la FEDOM, ont proposé deux grands thèmes de débats : « Les solutions concrètes pour faire face aux problèmes structurels du tourisme ultramarin », « A la conquête de nouvelles stratégies de développement commercial pour une ouverture à de nouveaux marchés ». La ministre des outre-mer, George Pau-Langevin était présente sur ce colloque.

Un déplacement prometteur en Chine



La délégation de Saint-Martin lors du sommet WTFC, de gauche à droite : Stéphanie Bessière, directrice du tourisme, Ramona Connor, 2e vice-présidente, Jeanne Rogers-Vanterpool, Présidente de l'Office de tourisme, Sylviane John, directrice de l'Office de tourisme et Albéric Ellis, directeur du Port.

La Collectivité et l'Office de Tourisme de Saint-Martin ont récemment participé au WTFC 2014 Beijing Fragrant Hills Summit, un sommet réunissant 132 villes touristiques mondiales, qui s'est déroulé début septembre en Chine.

Le World Tourism Cities Federation (WTFC) accueillait cette année de nombreux représentants des villes touristiques du monde, à l'instar de Saint-Martin qui s'est affilié à la fédération en juillet dernier.

« Nous avons atteint tous nos objectifs et même plus ! », a indiqué la Présidente de l'Office de Tourisme, Jeanne Rogers-Vanterpool à son retour. « L'objectif principal de ce déplacement professionnel était d'identifier les moyens par lesquels Saint-Martin pouvait pénétrer le marché asiatique dans les domaines du tourisme et de l'investissement, et de comprendre les besoins et les exigences de ces visiteurs potentiels », a précisé Madame Rogers-Vanterpool.

Près de 100 millions de Chinois voyagent chaque année à travers le monde ; participer à cette conférence a donc été l'occasion pour la délégation de

chinoises, qui peuvent utiliser les partenariats déjà existants avec d'autres compagnies pour s'ouvrir au marché caribéen.

Des discussions ont également été engagées avec les tour-opérateurs et les agences de voyage sur leurs stratégies de promotion touristique. De nouvelles négociations sont d'ailleurs prévues avec les compagnies chinoises et les professionnels du tourisme, afin de tirer profit de ces contacts.

Grâce à cette première participation au WTFC, notre territoire a pu s'imprégner du savoir-faire de cette puissante organisation des villes touristiques mondiales et mesurer son pouvoir d'action international.

Des discussions porteuses dans le secteur de la formation

Les représentants de la WTFC ont également introduit la délégation saint-martinoise auprès de Madame Xu Lin, membre du Conseil d'état de la présidence chinoise. Cette rencontre a débouché sur des discussions dans le domaine de l'enseignement et des échanges culturels. Deux universités chinoises (université de Lanzhou et université agricole de Pékin) ont proposé l'octroi de bourses aux étudiants

Saint-Martin de découvrir les stratégies utilisées par d'autres villes touristiques pour pénétrer le marché chinois.

La délégation a d'autre part pu discuter avec les représentants de la compagnie aérienne nationale chinoise des projets à venir et de leur vision de la région Caraïbes.

Selon la directrice de l'Office de tourisme, Sylviane John, il existe de réelles opportunités avec les compagnies aériennes

saint-martinois qui souhaiteraient passer une licence ou un doctorat en Chine. Une proposition complémentaire a également été faite par le Confucius Institute Exhibition, qui offre des possibilités de formation au métier de guide touristique et en langue chinoise pour les étudiants saint-martinois.

Pour Jeanne Rogers-Vanterpool, et Ramona Connor, 2e vice-présidente, ces propositions revêtent d'une grande importance, notamment pour les jeunes qui souhaitent se former dans le secteur du tourisme, dans l'optique de recevoir cette clientèle chinoise sur notre île. Ces échanges vont donc se poursuivre afin de finaliser ces projets.

Cette conférence, qui s'est tenue sur trois jours, a réuni les 132 membres de la WTFC, des représentants de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du tourisme ainsi que des centaines de médias et de professionnels du tourisme. La délégation a pu promouvoir l'île de Saint-Martin à travers des présentations et des discussions sur les atouts de notre territoire, à la fois comme destination de vacances et d'affaires. Le Guide de l'investisseur de Saint-Martin y a été présenté.

« Maintenant que nous avons atteint nos objectifs, la deuxième étape va consister à consolider les liens que nous avons tissés. Je remercie à cet effet la Présidente Aline Hanson, qui a encouragé l'adhésion de Marigot à la WTFC et jugé opportun ce déplacement professionnel en Chine. Cette adhésion nous a ouvert les portes de la Chine et l'accès à de nouveaux marchés. Nous devons maintenant utiliser les outils qui sont à notre disposition pour en récolter les fruits », a confié Jeanne Rogers-Vanterpool.

Marigot est devenu le premier membre caribéen de la WTFC. La Fédération mondiale des villes touristiques (WTFC) est la première organisation touristique internationale à prendre les villes en point de mire. A but non lucratif, la WTFC vise à promouvoir le développement de l'industrie du tourisme dans le monde.

Première apparition officielle pour le sénateur de Saint-Martin

Guillaume ARNELL, élu sénateur de Saint-Martin le 28 septembre dernier, s'est rendu à Paris la semaine dernière pour son installation au palais du Luxembourg. Il a profité de sa présence dans la capitale parisienne pour répondre à l'invitation du département de Mayotte, qui inaugurerait sa Délégation du Conseil Général à Paris.

Le Président du Conseil Général de Mayotte, Daniel Z Aidani, a inauguré vendredi 3 octobre 2014, les nouveaux locaux de la délégation de Mayotte, au 84 rue d'Hauteville, 75010 Paris.

Parmi les personnalités présentes : notre nouveau sénateur, Guillaume ARNELL, les sénateurs de Mayotte, Thani Mohamed SOILHI et Abdourahmane SOILHI, le représentant de la Ministre de l'outre-mer Marc VIZY, ainsi que le maire du 10ème arrondissement de Paris. Pour cette première représentation, le sénateur de Saint-Martin a pu apprécier le folklore mahorais et découvrir une autre culture insulaire.

Monsieur Daniel Z Aidani, président du Conseil général, a souligné que la délégation de Mayotte à Paris, antenne du Conseil général de Mayotte dans la capitale française, a pour objectif d'apporter aide et soutien aux étudiants mahorais scolarisés en métropole, et d'aider à l'intégration de la communauté mahoraise dans l'Hexagone.

Cette nouvelle délégation est une représentation du Département de Mayotte sur le territoire national au même titre que les représentations des Départements et Collectivités d'Outre-Mer en métropole.

La Délégation du Conseil Général de Mayotte mène depuis 22 ans des actions telles que :

- Le soutien aux jeunes mahorais dans le domaine scolaire et universitaire
- L'information, l'orientation et l'animation à destination des associations mahoraises en métropole
- Les relations institutionnelles et partenariales avec les collectivités locales et les institutions nationales
- Le soutien aux familles dans le domaine social, sanitaire et culturel
- La promotion de la culture mahoraise en métropole etc.

L'équipe de « La Maison de Saint Martin » était, elle aussi, présente à la cérémonie et a pu rencontrer les équipes et échanger sur leurs missions respectives. Ce premier contact a souligné des préoccupations et enjeux communs aux deux territoires, ce qui ouvre une perspective de collaboration.



Sénateur Guillaume Arnell et Daniel Zaidani

Les Journées du Patrimoine rencontrent l'adhésion du public saint-martinois

Les Journées Européennes du Patrimoine ont trouvé un bel écho à Saint-Martin, où les services de la Collectivité et la Réserve Naturelle se sont associés pour mettre à l'honneur notre patrimoine insulaire.

Samedi 20 septembre 2014, la Collectivité de Saint-

Martin a organisé une cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours de dessins, initié dans le cadre des Journées du patrimoine par les services péri et extrascolaires et la direction de l'éducation de la Collectivité, sur le thème du patrimoine du Fort Louis.

Rosette Gumbs-Lake a rappelé aux enfants présents combien il était important de préserver notre patrimoine, Saint-Martin bénéficiant d'un passé historique riche et singulier qu'il faut protéger.

Certains enfants de ces écoles publiques ont également pris part à un court-métrage sur l'histoire du Fort Louis, réalisé avec l'aide de la cellule audiovisuelle du service communication de la Collectivité, et diffusé dans les écoles de Saint-Martin.



Un tour guidé qui réunit plus de cent personnes !



Les Archives Territoriales de Saint-Martin, dirigées par Stéphanie Dargaud, ont ensuite pris le relais, avec une visite guidée du Fort Louis, animée par Christophe Henocq, chargé des activités pédagogiques et du Patrimoine, au sein des Archives territoriales.

Suivi par un groupe de 107 personnes, Christophe Henocq a proposé une visite historique du fort, lors de laquelle il a retracé les grands événements liés à ce bâtiment du 18e siècle classé aux monuments historiques.

Beau succès des Journée Portes Ouvertes des Sports !



La Collectivité de Saint-Martin a organisé, les 20 et 27 septembre derniers, deux journées dédiées au sport, sur le site de la salle Omnisports de Galisbay et du stade Thelbert Carti de Quartier d'Orléans. Deux journées qui ont attiré un large public venu se renseigner sur les activités sportives proposées sur l'île.

sportifs et prendre tous les renseignements pratiques nécessaires pour l'inscription de leur enfant. Et c'était bien là le but de la Collectivité de Saint-Martin : mettre en relation le grand public et les associations, afin que les enfants puissent bénéficier d'une activité sportive durant l'année scolaire.

Impulsées par le service des Sports de la Collectivité, chapeauté par le conseiller territorial chargé des Sports Alain Gros-Désormeaux, ces deux journées ont tenu toutes leurs promesses. Le public s'est déplacé en nombre pour rencontrer les associations sportives venues présenter leur programme annuel d'activités. Les enfants ont ainsi pu choisir la discipline sportive qu'ils pratiqueront durant l'année, tandis que les parents ont eu l'opportunité de rencontrer les dirigeants des différents clubs

En parallèle de ces échanges entre parents et associations, la Collectivité a proposé des démonstrations sportives, pour susciter l'engouement du public.

La Collectivité de Saint-Martin salue l'implication des associations dans ce projet, et remercie l'ensemble de ses partenaires. Car grâce à ces deux manifestations, les familles ont pu découvrir plus d'une trentaine d'activités physiques sur chacun des deux sites.

La Présidente intervient aux Rencontres Antilles-Guyane, à Pointe-à-Pitre

Mardi 30 septembre 2014, la Présidente Aline Hanson s'est rendue à Pointe-à-Pitre, où elle a assisté aux 4e Rencontres Territoriales Antilles Guyane, organisées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) sur le thème : « Piloter les transitions dans des territoires en mutation ».

Ces 4e Rencontres Territoriales Antilles-Guyane ont été l'occasion pour les départements et territoires présents d'évoquer les transitions et mutations sociales, politiques, mais aussi climatiques, énergétiques et environnementales, particulièrement prégnantes dans les territoires ultramarins.

La Présidente Aline Hanson est intervenue sur le thème de la mutation des territoires, insistant sur la nécessité pour eux de s'adapter aux orientations stratégiques de l'union européenne et aux nouveaux rapports avec l'état et ses services déconcentrés. L'enjeu étant de réorganiser les institutions locales et de trouver le modèle statutaire adapté à la réalité de chaque

territoire. Elle a par ailleurs évoqué les difficultés et paradoxes de notre territoire bi national, tout en présentant les grands chantiers de notre Collectivité, parmi lesquels une politique éducative adaptée aux réalités du territoire, la mise en place d'une préfecture de plein exercice, et une optimisation fiscale nécessaire (un recouvrement de l'impôt plus pertinent, le versement par la DRFIP des sommes dues à la Collectivité, etc.). La Présidente Lors des ateliers, Pascal Averde, DGS de la Collectivité de Saint-Martin, est intervenu sur le thème : « Les structures de formation face aux défis institutionnels ». Il a évoqué le fonctionnement des formations des agents et des élus avant et après 2007, les moyens et les champs d'action de la formation dans le cadre d'une mutation territoriale, et a présenté les initiatives prises par la COM et le CNFPT pour répondre à cette situation inédite. Saint-Martin a ainsi eu valeur d'exemple pour la Guyane et la Martinique qui s'apprêtent à engager une évolution statutaire.

La Présidente rencontre le nouveau chef de cabinet du Préfet

La Présidente Aline Hanson a reçu, jeudi 4 septembre 2014, Emmanuel Effantin, qui vient de prendre ses fonctions à la Préfecture, en qualité de chef de cabinet du préfet Philippe Chopin. La Présidente a profité de cette visite de courtoisie pour souhaiter la bienvenue à Monsieur Effantin et à sa famille sur notre territoire, ainsi que toute la réussite possible dans sa nouvelle mission au service des Collectivités de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.



Hommage aux Harkis devant le monument aux morts

Jeudi 25 septembre 2014, la France a rendu hommage aux Harkis, qui ont combattu aux côtés des soldats français lors de la guerre d'indépendance de l'Algérie.

Cette Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives des armées françaises reconnaît officiellement le rôle joué par les harkis en faveur de la République Française. Cette journée commémorative a été instaurée en 2003 par le Président Jacques Chirac et fixée au 25 sep-

tembre. Les Harkis ont par ailleurs obtenu le statut d'anciens combattants, grâce à une loi du 9 décembre 1974.

Les officiels de notre territoire se sont réunis devant le monument aux Morts, afin de déposer des gerbes de fleurs en hommage aux Harkis morts pour la France. Le préfet Philippe Chopin a lu le message du secrétaire d'État aux Anciens Combattants Kader Arif, qui a rappelé le souhait du gouvernement de reconsidérer le sort des Harkis en France.



La Présidente Aline Hanson reçoit Marie-Hélène Coutant de la Préfecture



Marie-Hélène Coutant vient de prendre ses fonctions à la Préfecture de Saint-Martin/St Barthélemy, en qualité de responsable de la cohésion sociale, de la protection des populations, de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. La Présidente Aline Hanson l'a reçue en Collectivité, jeudi 11 septembre, lors d'une visite de courtoisie qui a été l'occasion d'aborder la

mission de madame Coutant à l'égard de notre population.

Rattachée au Ministère du Travail, Marie-Hélène Coutant était précédemment en poste à Cholet en Pays de Loire. Juriste de formation, elle compte bien mettre en œuvre, sous l'autorité du Préfet Chopin, les politiques publiques relatives à son pôle de responsabilité. « Mon spectre de compétence est très large, a-t-elle indiqué à la Présidente, j'arrive à Saint-Martin sans aucun a priori, j'ai choisi cette affectation et je ferai tout mon possible pour apporter mon appui technique au territoire ».

Sensible à la cohésion sociale de son territoire et à la prise en charge des jeunes en décrochage scolaire, la Présidente Hanson a émis le souhait de voir des projets se monter, dans le domaine associatif notamment, qui est pourvoyeur d'emplois. Le projet d'une école de la 2e chance porté par la majorité territoriale a été évoqué lors de cette entrevue. Madame Coutant ayant, elle-même, mené un projet similaire en métropole, elle pourra apporter son appui technique à la Collectivité.

Au vu de cet entretien très riche, des projets concrets devraient voir le jour, madame Coutant ayant assuré la Présidente de toute sa persuasion auprès des instances Guadeloupéennes lorsqu'il s'agit de faire entendre la voix de Saint-Martin et d'obtenir les fonds qui lui sont destinés.

LA SEMAINE Bleue

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS
ET DES PERSONNES AGÉES

PROGRAMME OCTOBRE 2014

Dimanche 12

9H00 Cérémonie religieuse, Eglise Méthodiste de Marigot

Lundi 13

11h00 Cérémonie d'ouverture de la Semaine Nationale des Personnes Âgées, EHPAD Bethany Home, Galisbay

Mardi 14

14h30 Débat sur les problèmes des aidants familiaux, EHPAD Bethany Home

Mercredi 15

11h30 BBQ dans le jardin de Bethany Home

Jeudi 16

8h30 Petit déjeuner au Beach Plaza avec les résidents et le personnel de l'EHPAD Bethany Home

14H30

Débat sur la sexualité des personnes âgées, EHPAD Bethany Home

Vendredi 17

10h30 Atelier de travaux manuels et exposition, EHPAD Bethany Home

Samedi 18

9h30 Voyage et échanges sur l'île d'Anguille entre Saint-Martin, Sint Maarten et Anguille

Dimanche 19

8h45 Cérémonie religieuse à l'église Catholique de Grand-Case

*A tout âge :
créatif et
citoyen*

Photo: Mme Olive Baptist Vve Benjamin de Grand-Case

INVITATION

Journée Porte Ouverte
...au restaurant scolaire du Lycée Polyvalent
des Iles du Nord

DATE:

le mercredi 15 octobre 2014

HEURE:

de 10h00 à 15h00

LIEU:

Lycée Polyvalent des Iles du Nord



**La CTOS et son équipe vous invitent à
une journée porte ouverte!**

AU PROGRAMME:

- Intervention de la Directrice de la CTOS
(Mme Elizabeth TABARI)
- Intervention de la proviseure du lycée
- (Mme Jeanine HAMLET)
- Intervention de la principale du collège
- (Mme Aline CONFIAÇ)
- Intervention de la présidente de l'association des parents d'élèves
- (Mme Vernicia BROOKS)
- Comment combattre l'obésité chez les adolescents à travers un repas équilibré
- (Docteur Jean Yves LEBORGNE)
- Evolutions futures du restaurant scolaire
- (M Gilbert ROUSSEAU ; Chef de production de la CTOS)
- Intervention de la Présidente de la CTOS.
- (Mme Rosette LAKE-GUMBES)
- Propositions et dégustation de plats préparés

Visite guidée



Contact : 0680 22 03 14

CTOS : une solution de restauration de qualité pour tous!